

**Discours de Madame la ministre de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Assises inter-académiques de l'EP
CANOPE Nancy
5 décembre 2016
*Seul le prononcé fait foi.***

Mesdames les rectrices,
Mesdames et messieurs les Inspectrices et les Inspecteurs généraux,
Mesdames et messieurs, les Correspondantes et les correspondants académiques,
Mesdames et messieurs les directrices et les directeurs de l'ESPE,
Mesdames et messieurs les Directrices et les directeurs de Canopé,
Mesdames et messieurs les pilotes des réseaux, les principaux des collèges, bien sûr, les inspectrices et les inspecteurs de la circonscription, mais aussi, et c'est une nouveauté importante de la réforme, les IA-IPR référents du collège,
Mesdames et messieurs les personnels des établissements des réseaux d'éducation prioritaire,
Mesdames et messieurs les coordinatrices et les coordinateurs, grâce auxquels les réseaux en sont vraiment,
Mesdames et messieurs,
Chers amis,

L'importance de l'enjeu qui nous rassemble ici, son nom suffit à la signaler : l'Éducation Prioritaire.

Mais derrière le mot, il y a la réalité qu'il désigne, et la volonté qu'il exprime. Cette volonté repose sur un constat : l'École n'est pas une abstraction.

Chaque école, chaque collège, chaque lycée s'ancre dans un territoire, avec sa singularité, et ses spécificités.

De la même façon, les élèves ne sont pas des concepts désincarnés. Ce sont des personnes, avec leur vie, leur contexte social, familial.

Le sens de l'Éducation Prioritaire, son honneur, c'est de regarder la réalité en face. C'est de ne pas fermer les yeux, sous prétexte d'une égalité des chances théorique. C'est de ne jamais oublier la réalité du terrain, celle de nos établissements et de nos salles de classe. Cette réalité est difficile. Dure. Violente aussi, parfois.

Travailler en REP, c'est être en première ligne, devant les difficultés, les souffrances et la dureté du quotidien que vivent certains de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Si l'École n'est pas une abstraction, les inégalités non plus.

C'est être face à des élèves qui voient parfois leurs proches au chômage – et le discours de l'École leur paraît bien loin de leur vie quotidienne.

C'est, pour un professeur, voir un élève progresser, s'en sortir, et puis tout à coup, à cause d'un accident de la vie, voilà sa progression brisée, parce qu'il doit trouver en urgence un emploi pour aider sa famille.

C'est un collège rénové qui est attaqué ou incendié en une nuit, c'est une remise en cause des institutions qui vient gangréner au jour le jour le respect dû à votre autorité et à votre fonction.

C'est la violence, qui, parfois, fait irruption, et qui vient saccager des années et des années d'effort.

Alors, bien sûr, nous savons aussi qu'en REP, il y a bien des réussites, bien des avancées, et des projets remarquables : nous le verrons aujourd'hui, et j'ai eu non seulement l'occasion de m'en rendre compte au fil de mes déplacements en tant que ministre, mais je l'ai aussi, tout simplement, vécu, en tant qu'élève dans une ZEP d'Amiens !

Rappeler la dureté, au quotidien, de votre tâche, ce n'est pas tomber dans les clichés et dans les misérabilismes. C'est, toute simplement, dire la réalité du métier qui est le vôtre, et reconnaître sa difficulté.

Vous pouvez, mesdames et messieurs, être certains de mon soutien, de ma détermination, et de ma volonté sur ce sujet, et je tiens aussi à vous dire ma reconnaissance pour ce que vous accomplissez au quotidien et mon admiration.

Oui, vous êtes l'honneur de la République, et le mot de priorité est bien mérité, parce que oui, vous méritez d'être notre priorité, tant votre action est essentielle pour notre pays, essentielle pour que l'École de la République accomplisse partout sa mission !

Cette mission, nous la connaissons : offrir à l'ensemble des enfants de France le même niveau d'instruction et les mêmes possibilités de construire leur parcours scolaire et professionnel.

C'est une mission ambitieuse, que nous ne pouvons accomplir si nous ne tenons pas compte des inégalités et des déterminismes économiques et sociaux qui pèsent sur la scolarité des élèves.

L'École doit donc avoir les moyens de prendre en charge les enfants qui, du fait de leur milieu social d'origine, sont moins favorisés que les autres.

Oui, nous devons donner plus à ceux qui ont moins : c'est ce principe de justice, qui a présidé à la création de l'éducation prioritaire, en 1981, par Alain Savary.

Cela signifiait des moyens nouveaux, un travail en partenariat, la mise en œuvre d'un projet de réseau, la cohérence avec les actions menées au titre de la politique de la ville.

Ces mesures ont-elles apporté les résultats escomptés ?

Oui, car la situation serait nettement plus grave si l'éducation prioritaire n'existait pas.

Non, car les écarts de réussite des élèves demeurent importants entre ceux qui sont scolarisés en éducation prioritaire et les autres.

Le problème de notre École est clair : nous obtenons, pour les meilleurs élèves, d'excellents résultats. Par contre, nous ne parvenons pas à entraver le poids des déterminismes économiques et sociaux. La dernière enquête PISA l'avait montré. Il y a fort à parier que la prochaine enquête PISA, qui paraîtra demain, le montrera encore.

Parce que croire que l'on peut inverser, en cinq ans, une tendance lourde, c'est une illusion. Mais il serait tout aussi illusoire de baisser les bras, et de se dire « *C'est comme ça, on n'y peut rien* ».

Ce serait non seulement illusoire, ce serait aller à l'encontre même de ce que défend l'École.

Ce serait considérer l'échec scolaire et les inégalités comme une fatalité !

Or la fatalité a toute sa place dans une tragédie, mais elle n'a rien à faire dans l'École de la République !

Redonner, à l'Éducation Prioritaire, un élan, améliorer son efficacité, tel a été le sens de la refondation de l'éducation prioritaire que nous avons lancée en janvier 2014.

Cette refondation de l'éducation prioritaire n'est pas une énième réforme qui s'imposerait d'en haut. Ses modalités sont le résultat d'une grande consultation, menée tout au long de l'année 2013, et achevée dans les assises interacadémiques de l'automne, des assises comme celles qui nous réunissent aujourd'hui.

Cette réforme s'est voulue avant tout, et bien plus que les précédentes, pédagogique. Car au cœur de nos préoccupations, il y a ce qu'apprennent les élèves, ce qu'ils savent, ce qu'ils savent faire. Notre objectif : réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire, et ceux qui ne le sont pas.

Telle est notre priorité, tel est ce qui doit concentrer notre attention et nos efforts.

Je le dis haut et fort, l'éducation prioritaire doit être, et continuera à être, une impérieuse nécessité.

Si j'insiste sur ce point, c'est parce que je sais que le rapport du CNESCO a été diversement accueilli sur le terrain.

Je sais, surtout quand son contenu est simplifié à l'extrême, ce que l'on peut ressentir quand on entend dans tous les médias, « l'Éducation Prioritaire ne marche pas ! ».

Il fait mal ce mot « échec », quand vous l'entendez, alors que vous travaillez dans un établissement en Éducation Prioritaire, que vous mettez toute votre énergie, jour après jour, dans la préparation de vos cours, dans l'enseignement, dans des projets, et que vous voyez, vous, sur le terrain, des élèves progresser, des situations se résoudre, malgré les difficultés !

L'École n'a pas de recette miracle ! Si l'élève progresse, acquiert des savoirs, c'est grâce à son travail, à ses efforts et à ceux des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale.

Oui, cela prend du temps. C'est une tâche complexe, fatigante, exaltante, souvent, ingrate parfois. Tout ne va pas toujours aussi vite qu'on le voudrait, et il y a bien des facteurs qui ne dépendent pas de nous.

Mais je veux insister sur un point : il n'y a pas lieu de se sentir découragé.

Je ne confonds pas, moi, la date de parution d'un rapport ou d'une étude, avec la durée dans laquelle s'inscrivent les phénomènes qui y sont étudiés. Le diagnostic du CNESCO s'est appuyé sur des données souvent antérieures à 2012.

Et ses conclusions, notamment sur la nécessité d'insister sur les évolutions pédagogiques, nous les partageons, car c'est un diagnostic analogue, établi en amont de la Refondation, qui nous a amenés à mettre l'accent sur cet aspect.

Il faut donc continuer à travailler, en étant à l'écoute des avancées que vous connaissez et qu'il est nécessaire de partager, de faire connaître, de mutualiser.

C'est le sens de ma présence aujourd'hui. Je tenais à pouvoir faire, aujourd'hui, un point d'étape, et échanger avec vous.

La question est simple : depuis presque 3 ans, quelles sont nos réussites, quelles sont vos réussites au service de la scolarisation et des apprentissages des jeunes les plus fragiles et les plus défavorisés ?

Le premier point sur lequel je veux insister, c'est qu'on ne peut pas aborder la question des apprentissages, si nous n'abordons pas la question de la formation des enseignants.

Professeur, est un métier, et un métier qui s'apprend. Il y entre, et je la respecte, une part de vocation : mais il y a aussi, vous le savez, une part importante de formation.

Réduire les écarts de réussite, cela suppose de donner de très bonnes conditions d'apprentissage aux élèves, et d'améliorer la qualité des enseignements. Cela dépend, en grande partie, de la formation des enseignants, de leur encadrement, et de leur capacité à travailler ensemble.

La mesure phare de la mise en place des REP+ est celle du temps libéré pour le travail collectif et la formation. C'est une avancée considérable et le gage de pratiques d'enseignement plus efficaces, plus cohérentes pour mieux faire apprendre les élèves.

A la rentrée 2016, 246 formateurs éducation prioritaire sont formés ou en cours de formation et opérationnels auprès des équipes. L'objectif initial d'un formateur pour deux REP+ est donc dépassé.

Nous travaillons aussi sur des ressources, pour aider les enseignants à mettre en œuvre des pédagogies efficaces.

Pour accompagner les professionnels des réseaux, des groupes de travail ont été constitués sur trois thématiques décisives du référentiel pédagogique de l'éducation prioritaire : enseigner plus explicitement, penser l'hétérogénéité et en tirer profit, travailler en inter-métier.

Le document « enseigner plus explicitement » est prêt à être mis en ligne, et un autre sur l'hétérogénéité est en cours. D'autres sont à l'étude dont un livret « agir » sur l'expérience originale menée dans l'académie de Nancy-Metz sur la coopération entre les élèves et entre les adultes – expérience qui sera présentée tout à l'heure lors de la table ronde.

Oui, nos enseignants sont demandeurs de formations, de ressources et d'accompagnements. C'est à cette demande que nous répondons.

Il serait pour le moins étrange de les laisser seuls face à leur classe et de se dire, cela ne nous concerne plus. Non ! Nous devons les soutenir, parce qu'ils accomplissent un travail remarquable, et que c'est par une mobilisation collective que nous relèverons le défi de l'éducation prioritaire, parce que c'est un défi !

Oui, cela prendra du temps, mais nous voyons déjà des signes positifs : le rapport de l'IGEN paru cet été sur le volet pédagogique de la refondation de l'éducation prioritaire constate que les choses bougent, que le cœur de la classe évolue dans le bon sens et que les apprentissages des élèves s'améliorent.

Un second point sur lequel je veux insister, c'est le dispositif « Plus de maitres que de classes ». C'est une belle réussite, plébiscitée sur le terrain.

Nous y avons consacré des moyens importants : 3 220 emplois, dont les trois quarts sont en éducation prioritaire. Pour être encore plus précise, nous en avons 1 204 en REP+ et 1 230 en REP. Sachant qu'il y a 1 303 écoles élémentaires ou primaires en REP+, ce sont 92% des écoles élémentaires ou primaires REP+ qui sont concernées par ce dispositif. Les moyens importants de la rentrée 2017 – 4 311 postes supplémentaires – permettront d'aller bien plus loin. Je m'y engage.

Ce dispositif est généralement employé pour renforcer l'apprentissage des fondamentaux, et c'est logique : les fondamentaux sont la base des apprentissages futurs. Le maître surnuméraire intervient donc souvent en cycle 2, sur la maîtrise de la langue française, les mathématiques et la co-présence en classe.

Un autre point important, c'est la scolarisation des moins de 3 ans, c'est-à-dire une année d'école maternelle de plus pour les enfants.

Que nous montre la recherche ? Que c'est une action efficace au service de la lutte contre l'accroissement des inégalités face à l'éducation. Les difficultés d'apprentissage sont mieux résolues quand elles sont traitées dès le plus jeune âge – période de développement la plus intense de toute l'existence.

Combattre les inégalités dès le début de la scolarité, c'est les empêcher de s'amplifier par la suite. L'évaluation des acquis des élèves à l'entrée au cours préparatoire montre que ce sont les élèves des catégories sociales les plus défavorisées qui profitent le plus de la scolarisation à deux ans.

1 300 classes spécifiques, soit plus de 30 000 petits élèves accueillis, ont été ouvertes depuis 2013 pour les enfants de moins de 3 ans – elles avaient pratiquement disparu avant 2012.

L'objectif de 30% de scolarisation en éducation prioritaire est atteint dans pratiquement 1 académie sur 2. Il y a là une dynamique que nous devons poursuivre et amplifier – en lien avec les CAF – pour convaincre les familles les plus éloignées de l'école de l'importance de cette scolarisation précoce.

Si les débuts sont importants, il y a un autre moment charnière, c'est celui qui va de la 3^{ème} à la terminale.

A ce moment, les orientations se précisent, les parcours se spécialisent, et les inégalités pèsent de tout leur poids, avec, en plus, un phénomène particulier, celui de l'autocensure, le fameux « ce n'est pas pour moi », qui restreint les perspectives, et abolit la diversité des possibilités.

L'ouverture de parcours d'excellence pour les collégiens volontaires des REP+ est donc, pour moi, essentielle. Par exemple, ici, dans l'académie de Nancy-Metz, 8 des 9 REP+ ont déjà mis en place des parcours pour leurs élèves.

Ces parcours sont construits sur un principe simple : accompagner les jeunes collégiens volontaires et issus de milieux modestes, de la 3^{ème} à la terminale, vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuses et réussies.

Ils consistent en un coaching collectif, des visites culturelles et des temps de renforcement de la culture générale, un suivi individualisé, des travaux en groupes tutorés d'une dizaine d'élèves, avec un groupe à dominante scientifique et un groupe à dominante sciences humaines par collègue.

L'objectif ? Renforcer la maîtrise des connaissances et des compétences d'une part, la motivation et la confiance en soi d'autre part, avec en plus de l'aide au travail personnel pour renforcer la compréhension des démarches d'apprentissage.

Voilà ce que nous faisons, voilà comment nous donnons plus à ceux qui ont moins, et cela s'appelle la justice, tout simplement !

Enfin, je ne peux pas parler d'Éducation Prioritaire sans parler à nouveau de la situation des lycées qui, aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, relèvent d'un dispositif prioritaire.

Si, conformément à la feuille de route tracée par la loi de refondation de l'école de la République, la réforme de l'éducation prioritaire a d'abord concerné les réseaux écoles-collèges, j'ai souvent rappelé que les lycées seraient à leur tour concernés par une telle réforme, programmée courant 2017-2018.

Mais en attendant, les lycées qui accueillent les élèves les plus défavorisés ne sont pas oubliés, bien au contraire.

Depuis 2015, ils bénéficient de façon prioritaire de la nouvelle allocation progressive des moyens, c'est-à-dire de la répartition des moyens d'enseignement et d'éducation aux établissements proportionnellement aux difficultés économiques, sociales et scolaires de leurs élèves.

En réponse aux inquiétudes de leurs personnels, j'ai annoncé que nous avons sécurisé les rentrées 2017, 2018 et 2019, s'agissant du maintien des indemnités des enseignants et du maintien des droits dont les personnels bénéficient pour leur mutation.

Je garantis aussi le maintien de tous les moyens supplémentaires dont bénéficient ces lycées.

J'ai décidé d'allouer une dotation exceptionnelle de 450 emplois nouveaux à la rentrée 2017 pour les lycées et lycées professionnels les plus défavorisés. Cela diminuera le nombre d'élèves par classe et augmentera le nombre d'adultes dans ces établissements.

Je souhaite que ces moyens supplémentaires soient maintenus jusqu'à la redéfinition de la politique d'éducation prioritaire dans les lycées, qui doit être une priorité des prochaines années, en prenant pleinement en compte la situation des lycées professionnels notamment.

L'Éducation Prioritaire, son nom nous le dit, est une priorité. Cela ne change pas. Ce qui a changé, par contre, avec la Refondation, c'est que cette priorité s'est recentrée sur la pédagogie.

Très sincèrement, je suis fière en tant que ministre de la République, en tant qu'ancienne élève d'une ZEP qui a pu s'élever grâce à des enseignants formidables, de porter une telle réforme.

Une réforme qui, bien sûr, a besoin de temps, pour produire tous ses effets. Mais une réforme aussi dont on peut, dès à présent, constater les progrès.

Alors, je sais que les temps n'incitent pas à un optimisme démesuré.

Pourtant, je suis et je reste optimiste. D'abord, parce que nous voyons des tendances s'esquisser qui doivent nous conforter dans notre action, et j'espère sincèrement que les résultats de demain ne donneront pas lieu à une frénésie médiatique sur le mode du « rien ne va plus il faut tout changer ! ».

Mais ce qui me rend vraiment optimiste, ce sont les valeurs et l'engagement qui sont les vôtres.

Ce qui est en jeu, dans notre École en général, et dans l'Éducation Prioritaire en particulier, ce n'est pas une place dans un classement international, mais ce qui fait l'ADN de la France, ce qui a animé celles et ceux qui nous ont précédés, et ce qui nous anime encore aujourd'hui : la recherche d'un progrès qui soit à la hauteur de notre promesse républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité.

Parce qu'assurer la réussite de tous nos élèves, c'est aussi assurer notre réussite commune, en tant que société, en tant que pays, et en tant que nation.

Je vous remercie.